



MUTATION SECOND DEGRÉ

SECOND DEGRÉ: RÉSULTATS DU MOUVEMENT 2026

Vous avez obtenu satisfaction :

Vous allez être affecté·e dans une académie qui vous convient. Attention, le mouvement intra-académique, en fonction de l'académie obtenue, peut commencer rapidement. Le calendrier et certaines modalités n'étant pas les mêmes d'une académie à l'autre, prenez le plus rapidement possible attache auprès des élu·es CAPA de votre académie d'accueil pour vous faire aider.

Voici le lien pour avoir les coordonnées de la CGT Éduc'action de votre académie : [LIEN](#)

Vous n'avez pas obtenu satisfaction :

Vous avez la possibilité de demander une révision d'affectation en formulant un recours administratif.

Les demandes de recours se font du 11 mars 2026 au 11 mai 2026 (23h59). Elles se font par Colibris en utilisant exclusivement le lien présent dans votre message de résultat. Attention à la taille de vos pièces jointes et attention à veiller à ce que votre dossier soit complet : très rapidement, il n'est plus possible de modifier les informations transmises.

Pour vous aider et vous faire accompagner contactez-nous au 01. 55. 82. 76. 55 ou recourscgt@cgteduc.fr

**Toutes les informations détaillées sur la page dédiée
de notre site: [RECOURS](#)**

